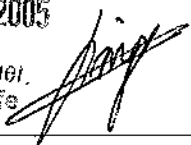


Moniteur

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré	 *05076161*
Mc	
b	

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NAMUR	
le	23-05-2005
Pr le Greffier Greffier 	

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **ETS DUCHENE POL ET ERIC**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue du Fays 34 à 5336 Courrière (Assesse)

N° d'entreprise : 0460410203

Objet de l'acte : **Augmentation du capital et conversion en euros - Adaptation des statuts au code des sociétés - Transfert du siège - Gérance**

D'un procès verbal dressé par le notaire Jean Paul Declairfayt à Assesse le 13 mai 2005, enregistré à Namur 3 le 18 mai 2005, volume 243, folio 36, case 7, 2 rôles, sans renvoi, au droit perçu de vingt cinq euros, signé l'inspecteur principal Oudar, IL RESULTE QUE l'assemblée générale de la SPRL "ETS DUCHENE POL ET ERIC" a décidé de

1 augmenter le capital à concurrence de sept euros nonante huit cents par prélèvement sur la réserve légale, sans creation de nouvelles parts et de convertir le capital en euros soit dix huit mille six cents euros

Le capital social est fixé à DIX HUIT MILLE SIX CENTS EUROS (18 600,00 €) et est représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, sans désignation de valeur nominale.

2. L'assemblée générale est fixée le dernier samedi de mai de chaque année à dix-heures

3 La société sera administrée par un ou plusieurs gérants, choisis ou non parmi les associés, nommes par l'assemblée générale qui fixe également leur nombre et leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat

Le nombre des gérants pourra être majoré par l'assemblée générale des associés, il pourra être diminué de la même manière, et ce sans respecter les formes prescrites pour les modifications aux statuts "

Messieurs Pol et Eric DUCHENE sont donc gérants non statutaires de la société

4 transférer le siège de la société vers le numéro 36 de la rue du Fays, à Courrière (commune d'Assesse).

Déposés en même temps . expédition conforme du procès verbal, coordination des statuts

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître Jean Paul Declairfayt, notaire de résidence à Assesse, rue Jaumain 9